

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

On connaît la chanson !

Passions et gesticulations, anathèmes et divines promesses, boniments et potions « apolitiques » : un second tour en forme de chasse aux sorcières !

Les périodes électorales ne sont jamais paisibles. On ne voit jamais autant fleurir de propos péremptaires et décisifs. Certains y excellent ! Tout est à vomir, tout est à brûler, tout est à jeter ! Enfin bref, le monde est à refaire... Il faudrait croire en ces nouveaux combattants qui ne seront pas aussi veules, paresseux et stupides que vos anciens représentants ! Et voilà la machine à lobotomiser qui se remet en marche... pour quelques jours seulement. Car une fois les élections passées qui reprendra les combats quotidiens et qui retrouvera ses pantoufles ?

Tous les deux ans la CFTC se déchaîne... par tract ! Tracts envoyés à tous les salarié(e)s et dispatchés par les directions, clairement anti-CGT mais « apolitiques » bien sûr ! Cette propagande appelle une mise au point.

La CFTC n'est pas un syndicat apolitique et indépendant.

Au niveau national, la CFTC est un des syndicats systématiquement signataires d'accords avec le MEDEF qui organisent la régression sociale soutenue par le gouvernement. **Elle a signé les accords scélérats sur l'indemnisation chômage et sur les intermittents.**

La CFTC de Radio France n'a jamais dénoncé ces signatures et pris clairement position contre. **D'ailleurs elle n'en parle jamais !**

La CFTC s'est-elle opposée au CCE à la régionalisation Raffarin-Cavada dans la droite ligne des projets gouvernementaux ? Non. Elle s'est **abstenue** !

Comment expliquer que, dans ses tract pré-électorales elle « **oublie** » de parler du service public, de la convention collective, de la production en interne ?

La CFTC n'est pas un contre pouvoir ni une force de conviction et de proposition.

S'oppose-t-elle aux réformes ? Non. Elle **s'abstient, elle refuse de prendre part au vote ou elle est absente.**

Sur le bâtiment qui semble tant lui tenir à cœur, la CFTC s'est étrangement montrée peu active lors du mouvement de grève intersyndical de juin 2003. La CFTC était même **absente** lors de la réunion du CHSCT portant sur l'avis au sujet du déménagement des services de la DGA TTN et de la Documentation.

D'ailleurs, la secrétaire générale de la CFTC, pourtant élue au CHSCT n'en est-elle pas **l'Arlésienne** ?

Cachetiers : pourquoi la CFTC était-elle encore **absente** (hormis un cadre technique) lors du CE d'hier portant sur les modalités d'augmentation des cachets : (prime de 450€?)

Mais peut-être la CFTC est-elle une force de proposition au Conseil d'Administration ?

Et bien non, c'est encore une fois la **grande muette** ! Les représentants de la CFTC au CA ne se sont **jamais exprimés** y compris sur des sujets aussi importants que le budget de l'entreprise, le déménagement ou la régionalisation !

Si vous n'y croyez pas, les procès verbaux de toutes les réunions, CE, CCE, CHSCT et CA sont à votre disposition.

Quel est l'intérêt pour les salarié(e)s d'élire des élu(e)s qui sont absents ou n'ouvrent pas la bouche !

Les représentant(e)s de la CGT n'ont pas un programme « spécial élections ». On retrouve leurs convictions dans la vie de tous les jours :

La CGT base son action

- **sur la défense du service public de l'audiovisuel gravement menacé par le gouvernement,**
 - **sur l'augmentation des salaires et l'augmentation de la valeur du point d'indice**
 - **sur la défense de la Convention Collective**
 - **sur la nécessité d'une mutuelle d'entreprise**
 - **sur la défense de la production en interne,**
 - **sur la lutte contre la précarité**
 - **sur une radio de qualité indépendante de l'audimat**
 - **sur le développement des Orchestres, du Chœur et de la Maîtrise de Radio France**
 - **sur le maintien de l'emploi et des métiers**
-
- **sur la défense de nos retraites par répartition**
 - **sur la défense de notre sécurité sociale**
 - **pour le maintien des annexes 8 et 10**
 - **contre la régionalisation Raffarin**
 - **pour le maintien des ASSEDIC et du droit à l'indemnisation de tous les chômeurs**
 - **pour le droit au travail et au logement comme droits humains fondamentaux**
 - **pour la liberté d'expression et la lutte contre toutes formes de discriminations**

**Mercredi et jeudi 28 et 29 avril,
Votez pour la CGT**

Pour se défendre, être solidaires, pour des élu(e)s intègres et offensifs : une seule voix la CGT

Paris, le 26 avril 04

SNRT-CGT de RADIO FRANCE 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail : radio-france.snrt-cgt@worldonline.fr

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>